

LES PONTS-DE-MARTEL Johnson & Johnson et Celgene sont déjà partenaires.

Sun Valley produit du courant vert

CLAIRE-LISE DROZ

C'est les pieds dans l'herbe, en face d'une patinoire «verte» que Sun Valley s'est officiellement présentée hier matin aux Ponts-de-Martel. En compagnie des directeurs de ses deux premiers partenaires: Johnson & Johnson au Locle et Celgene International à Boudry.

Sun Valley sarl est la première société neuchâteloise privée de production et de distribution d'électricité d'origine photovoltaïque. Basée aux Ponts-de-Martel, c'est pour l'instant une petite PME, qui ne demande qu'à s'agrandir. Elle compte cinq associés, dont le président Bertrand Jean-Mairet et deux autres Ponliers, un Bôlois et un Fribourgeois.

Du soleil dans les fermes

La première réalisation de Sun Valley, c'est cette patinoire du Bugnon, recouverte de 975 m² de panneaux photovoltaïques désormais fonctionnelles. Mais, outre ses deux célèbres premiers partenaires, elle compte encore parmi ses clients le home Le Martagon des Ponts-de-Martel et a en ligne de mire une bonne quinzaine de projets, soit essentiellement placer des panneaux solaires sur des toits de fermes, dans les vallées des Ponts et de La Brévine.

Tout de suite!

L'ambition de Sun Valley, c'est de réaliser un réseau d'installations photovoltaïques sur des toits de bâtiments existants, pour en arriver à une production annuelle de 1 MWh, ce qui correspond à la consommation de quelque 250 ménages. Et elle veut réaliser des installations tout de suite, sans attendre sur le programme de rachat à prix coûtant de l'électricité RPC (rétribution à prix coûtant de l'électri-

cié produite à partir des énergies renouvelables) géré par Swissgrid. «Avec plus de 15 000 projets sur liste d'attente, et un dé-plafonnement de la RPC annoncé au mieux pour 2013, un grand nombre de projets ne se feront pas avant bien des années», estiment les fondateurs.

Esprit citoyen

Ecolo, Bertrand Jean-Mairet? Même pas! «Je dirais que nous sommes plus citoyens. Ce qu'on peut faire pour l'environnement, il faut le faire. Mais nous devons aussi concilier l'économie», tout en insistant: «L'indépendance énergétique, c'est un des points principaux. Il faut être vigilant.»

Le directeur de Johnson & Johnson Olivier Schouwey explique que ce partenariat «correspond à la politique du groupe. Nous sommes reconnus pour notre politique environnementale. Nous avons respecté le protocole de Kyoto. Nous visons à réduire nos émissions de CO₂ de 20% d'ici 2020, ce qui va passer par l'encouragement en énergies renouvelables». Ce qu'il apprécie dans Sun Valley, c'est que «ce sont des installations qui sont dans le canton, très proches de nous». D'autre part, «l'énergie photovoltaïque a besoin d'encouragements, alors que l'éolien n'en a plus forcément besoin». Et puis «le gros avantage du solaire, c'est l'utilisation de surfaces construites, donc sans nuisances». Non, Johnson & Johnson n'a – en tout pas encore – d'installations solaires. Non que ce soit exclu dans le futur, «mais nous en sommes plutôt à des projets d'économies énergétiques». D'ailleurs, des travaux d'assainissement énergétique ont débuté cette année dans les bâtiments du Chemin Blanc, au Locle, et seront achevés en 2013.

«Ils y ont vraiment cru»

«Nous nous sommes rapidement décidés car nous accordons beau-



Cet été, pendant des travaux menés grand train: quasiment 1000 m² de panneaux photovoltaïques installés sur le toit de la patinoire du Bugnon, première réalisation de Sun Valley. SP

coup d'importance au développement durable», indique Jacques Soguel, directeur de Celgene, rappelant que l'entreprise a des bâtiments Minergie à Boudry. Il salue «l'énergie de Sun Valley et de ses membres, qui ont vraiment cru à leur projet sans attendre que l'administration suive, et cela nous plaît. D'autant que c'est une entreprise locale. Et quand nous le pouvons, nous favorisons nos investissements dans le canton. Jusqu'à présent, ça nous a bien réussi.»

INFO+

Plus de renseignements sur:
Site: www.sunvalleysarl.ch
Mail: bjm@sunvalleysarl.ch

Panneaux solaires en plein essor

Les travaux ont été menés tambour battant à la patinoire du Bugnon: entamés le 21 juin, ils ont été achevés le 26 août, malgré l'exécrable météo du mois de juillet. Les 975 m² de panneaux photovoltaïques, sur le toit, fonctionnent depuis jeudi dernier. Ces panneaux vont produire 133 000 kWh par an, ce qui équivaut à la consommation d'une quarantaine de ménages, ou à la consommation totale annuelle de la patinoire! Celle-ci appartient, rappelons-le, à l'Union sportive des Ponts-de-Martel (USP), maîtresse de l'ouvrage, et fonctionne entièrement grâce au bénévolat. Le chantier avait été devisé à 750 000 francs. L'USP a lancé un appel à participation (acheter des m² de panneaux

solaires à 100 fr. l'unité) auprès de la population des vallées des Ponts et de La Brévine et même jusqu'au Val-de-Travers. «Nous sommes très, très contents de voir comment les gens ont répondu», salue Michel Richard de l'USP: déjà plus de 400 m² ont trouvé acquéreur! Et l'action se poursuit.

En attendant, on est en train de faire la glace: la patinoire ouvre le 3 septembre, avec un tournoi international de curling. Et l'année prochaine, c'est dans cette patinoire «verte» que se tiendra l'assemblée générale de l'Association des patinoires artificielles romandes et tessinoises. Elle pourrait trouver là une belle occasion de faire des émules, qui sait? **CLD**

EN IMAGE



LA CHAUX-DE-FONDS

Ambassadrice de charme. Corum a accueilli dans ses ateliers à La Chaux-de-Fonds la chanteuse libanaise Elissa Khoury, ambassadrice de la marque au Moyen-Orient depuis 2005. La jeune femme a déjà accompli une jolie trajectoire: sept albums à son actif, trois World Music Awards, des duos avec des artistes tels que Chris De Burgh ou Ragheb Alama... Elissa appartient à l'élite artistique du Moyen-Orient. **RÉD**

LE LOCLE Un tronçon de la rue Georges-Favre est fermé jusqu'à fin novembre.

Réfection urgente de la dalle sur le Bied

On ne passe plus: au Locle, la rue Georges-Favre, entre le carrefour Klaus et Rolex, est fermée aussi bien à la circulation qu'aux piétons. Du même coup, les places de parc longeant le terrain de football ont été supprimées.

Des travaux d'envergure viennent d'y commencer et dureront jusqu'à fin novembre. Sous cette route coule le Bied des eaux claires provenant de la Combe-Girard, Combe-Robert et Combe des Enfers. Mais la dalle qui le protège est dans un état qui nécessite des soins urgents. «Au vu du risque d'effondrement important, la route a été mise en zone 30 km/h et le tonnage a été limité», notait sans équivoque le rapport du Conseil communal, à l'appui d'un crédit de 700 000 fr. accepté ce printemps par le Conseil général.

A la suite d'inspections du canal, on n'avait pu que constater une dégradation manifeste de la



On ne passe plus! La route est interdite au trafic et aux piétons.

CHRISTIAN GALLEY

dalle de couverture: armature fortement corrodée entraînant de très nombreux éclatements du béton... «Sur de grandes surfaces, l'état de l'armature se résume à un feuilleté se désagrégant au moindre contact physique.»

Le Conseil communal relevait encore que le phénomène de corrosion avait tendance à s'accélérer et que «la perte de section des armatures réduit fortement la sécurité structurale de l'ouvrage». Les travaux consistent à encla-

ver depuis l'extérieur afin d'atteindre la dalle. Il faudra «creuser» la rue sur 80 à 120 cm jusqu'à la mise à nu de la dalle. Celle-ci sera surmontée d'une nouvelle dalle de 20 à 30 cm d'épaisseur, qui permettra de suspendre et de renforcer la dalle endommagée par l'ancrage de fers scellés. Cette nouvelle dalle sera armée, et l'ancienne dalle servira de coffrage. Après diverses mesures de protection, d'étanchéité et d'isolation, on passera à la phase finale: la pose du tapis. D'autres travaux sont prévus à l'intérieur du canal: hydro-découpage sur une grande partie de la surface et les fers corrodés, application d'un produit anti-dégradation, réinjection de béton.

Ces travaux font suite à une première étape de réfection de la dalle du Bied réalisée en 1997 sous l'avenue de l'Hôtel-de-Ville. **CLD**